



# PROJET EDUCATIF COMMUNAL



# DE BOUZIGUES

2021-2026



## **Introduction :**

L'éducation ne s'arrête pas à la sortie de la classe. C'est pourquoi les élus ont souhaité mettre en place un projet éducatif destiné à donner cohérence et lisibilité à sa politique éducative.

Le contexte local n'est pas modifié depuis plusieurs années :

- Une école primaire de 6 classes
- Un centre de loisirs accueillant les enfants de 3 à 12 ans.

Le projet éducatif s'articule autour de 4 axes :

- Axe 1 : Favoriser le bien-être et la réussite scolaire.
- Axe 2 : Développer les valeurs éducatives.
- Axe 3 : Être acteur de son environnement naturel et urbain.
- Axe 4 : Découvrir le patrimoine culturel communal et intercommunal

## **Axe 1 : Favoriser le bien-être et la réussite scolaire :**

- Veiller à l'épanouissement, au bien-être et à la sécurité des enfants qui fréquentent le centre de loisirs durant les temps périscolaires et extrascolaires. Travailler sur leurs émotions et ressenti, à travers l'expression corporelle, les mimes. Les aider à verbaliser (expression orale) ;
- Œuvrer pour les activités sportives et de plein air ;
- Cultiver la bienveillance ;
- Soutenir l'enfant dans les apprentissages (aide au devoir) ;
- Communiquer avec les familles (rencontres et interactions) ;
- Sensibiliser les enfants aux dangers et aux consignes de sécurité.

## **Axe 2 : Développer les valeurs éducatives :**

- Acquisition de l'autonomie : impliquer les enfants dans le programme des activités, dans le rangement des activités, en mélangeant les différentes tranches d'âge sur certains temps ;
- Apprendre à vivre ensemble en respectant autrui, les règles de vie, le matériel et le rythme de chacun ;
- Permettre aux jeunes d'acquérir des savoirs, des savoirs faire et des savoirs être par l'apprentissage de valeurs : solidarité, entraide et tolérance ;
- Citoyenneté : permettre aux jeunes de fonder des liens sociaux et développer les valeurs républicaines (conseil municipal des jeunes) ;
- Lien intergénérationnel : mettre en place des activités partagées (récit d'histoire, contes, cuisine, jeux de société...) avec les associations.

### **Axe 3 : Etre acteur de son environnement naturel et urbain :**

- Connaître et préserver l'ETANG et la GARRIGUE : construire un projet visant à développer la connaissance et le respect de la flore et de la faune de l'étang et de la garrigue ;
- Lutter contre la pollution et le gaspillage ;
- Encourager le recyclage ;
- S'impliquer dans un projet à l'occasion des jardins partagés ;
- Développer la connaissance de nouvelles technologies et des dangers potentiels (cyber harcèlement), réseaux sociaux (fraudes et désinformation).

### **Axe 4 : Découvrir le patrimoine culturel communal et intercommunal :**

- Travailler en partenariat avec les musées et les sites culturels de notre territoire.
- Elaborer des projets culturels et artistiques.

